

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUILLET 2011**

Délibération
n° 2011.07.112

**Parc d'activités LES
MOLINES SUD :**
validation et dépôt du
dossier de permis
d'aménager

LE CINQ JUILLET DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 juin 2011**

Secrétaire de séance : Gilles VIGIER

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Madeleine ANCELIN, Gérard ANDRIEUX, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON à Catherine DESCHAMPS, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Françoise LAMANT à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Jacques DUBREUIL, Jean PATIE à Jean-Pierre GRAND

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Gérard DEZIER par Madeleine ANCELIN, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX, Frédéric SARDIN par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE, Christian
RAPNOUIL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2011

**DELIBERATION
N° 2011.07.112**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**PARC D'ACTIVITES LES MOLINES SUD : VALIDATION ET DEPOT DU DOSSIER DE PERMIS
D'AMENAGER**

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, le GrandAngoulême réalise le parc d'activités Les Molines Sud. Une mission de maîtrise d'œuvre pour son aménagement a été confiée au bureau d'études SCE de la Rochelle.

Par délibération n°80 B du 23 juin 2011, le bureau communautaire a approuvé l'avant-projet et le coût prévisionnel a été fixé à 950 000 € HT.

Préalablement à la réalisation des travaux, il est nécessaire d'obtenir une autorisation d'aménager au titre des articles L421-2 et R421-19 et suivants du code de l'urbanisme.

Les caractéristiques du dossier sont les suivantes :

- création de 15 lots privatifs pour une surface totale de 24 651 m² cessibles ;
- création d'un lot commun à vocation de voirie, réseaux et espaces verts d'environ 17 000 m² ;
- surface totale du lotissement : 41 707 m².

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 15 juin 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER le dossier de demande d'autorisation d'aménager un lotissement – Parc d'activités « Les Molines Sud ».

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer et à déposer, auprès des autorités compétentes, le dossier de demande d'autorisation d'aménager, et à signer les actes qui en découleront (dépôt de pièces aux hypothèques, etc...).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

12 juillet 2011

Affiché le :

12 juillet 2011